

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 DECEMBRE 2021

Numéro	14
Objet	Programme local de l'habitat 2020-2025 : approbation du bilan annuel 2020
Rapporteur	Thierry BLASCO

Date de convocation et d'affichage : 10 décembre 2021.

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19h52.

Nombre de membres

- En exercice : 135
- Présents : 101
- Votants (présents + pouvoirs) : 123

Présents : ABEL Jean-Pierre, BAROIN François, BAUDOUX Bruno, BEAUSSIER Jean-Marie, BETTINGER Sylviane, BEURY Loëttia, BLANCHARD Dominique, BLANCHON David, BLASCO Thierry, BLASSON Christian, BOISSEAU Dominique, BOUDADI Rachida, BRET Marc, BUTAT André, CASTEX Jean-Marie, CHALVET Marie-Ange, CHAMPAGNE Anicet, CHAMPAGNE Bernard, CHATELAIN Edouard (suppléant), CHEVALIER Bertrand, CHOISELAT Emmanuel, CHOMAT Christophe, COCHET Jean-Michel, CORNEVIN Jean-Pierre, COURTOIS Jean-Christophe, DAHDOUH Fadi, DA ROCHA Katia, DEHARBE Dominique, DELAITRE Guy, DENIS Valéry, DESROUSSEAU Pascal, DRAGON Jean-Luc, DUCHÊNE Annie, DUQUESNOY Olivier, DUSACQ Maxime, ERMINI Hervé (suppléant), FARINE Bruno, FRAPIN David, GARIGLIO Elisabeth, GATOULLAT Marcel, GAURIER Marlène, GAURIER Claude, GERARD Fabien, GIRARDIN Olivier, GIROT Thierry (suppléant), GOJJARD Pascal, GRAFTEAUX PAILLARD Marie, GROSJEAN Patrick, GUITTON Jordan, GULTEKIN Gulcan, GUNDALL Philippe, HANDEL William, HELIOT-COURONNE Isabelle, HENNEQUIN Virgil, HENRI Pascal, HIMEUR Aïcha, HONORÉ Nicolas, HOUARD Bruno, HUBINOIS Alain, HUMBERT Christophe, Rémi HANON (suppléant), JOLLIOT Marie-France, JOUAULT Gervaise, KIEHN Patricia, LANOUX Claudie, LEBECQ Jérémy, LÉCORCHÉ Jean-Pierre, LEDOUBLE Catherine, LEMELLE Flavienne, LEPRINCE Didier, LEQUIEN Ombeline, LEROY Marie-Thérèse, LEYMBERGER Brigitte, MAGLOIRE Amaud, MALARMEY Michelle, MARTY Rémy, MEIRHAEGHE Jean-François, MEIRHAEGHE Sonia, MENNETRIER Nicolas, MONTAGNE Jean-Jacques, MOSER Alain, NINOREILLE Francine, OUADAH Karima, PAUWELS Cécile, PORTIER-GUENIN Françoise, POTTIER Denis, RAGUIN Jacky, RAYMOND Amaud, RENOIR Gilles, RESLINSKI Jean-François, ROBLET Bernard, ROUSSELOT Nicole, SAUVAGE Philippe, SEBEYRAN Marc, SOMSOIS Hervé, THIENOT Régis, THOMAS Christine, TRESSOU Marie-Hélène, VIART Jean-Michel, VOLHUER Michel, ZAJAC Anna

Excusés et ont donné pouvoir : BACHMANN Jean-Marie à RESLINSKI Jean-François, BAGATTIN Mélanie à CHOMAT Christophe, BAZIN MALGRAS Valérie à LEPRINCE Didier, BILLET André à BLANCHARD Dominique, DRIAT Boris à SAUVAGE Philippe, GANTELET Bruno à CHEVALIER Bertrand, GARNERIN David à DUQUESNOY Olivier, GIRARD Marc à ROUSSELOT Nicole, GONCALVES José à GARIGLIO Elisabeth, GUILLAUMET Virginie à SOMSOIS Hervé, HIRTZIG Jack à CHOMAT Christophe, LANDREAT Pascal à Marie GRAFTEAUX-PAILLARD, LE CORRE Marie à HONORÉ Nicolas, LEMELAND Caroline à SEBEYRAN Marc, MANDELLI François à BAUDOUX Bruno, NONCIAUX-GRADOS Véronique à DRAGON Jean-Luc, QUINTART Sylvie à LEDOUBLE Catherine, ROUSSEAU Pauline à LEBECQ Jérémy, SAINTON Michel à MEIRHAGHE Jean-François, SERRA Frédéric à DENIS Valéry, VIARDOT Gaëlle à LEQUIEN Ombeline, RICHARD Vincent à GOULARD Pascal

Excusés : BECARD Francis, DE VILLEMEREUIL Gérard, FINOT Patrick, FLEURET Dominique, FRAENKEL Stéphanie, GESNOT Dany, MARTINOT Bruno, PETIT Christine, POIVEZ Kevin, RICHARD Sophie, SIMON Eric, VAN DE ROSTYNE Alain

Nombre de votants	Non-participation	Suffrages exprimés		
		Pour	Contre	Abstention
123		122		01

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité des suffrages exprimés, le présent rapport.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 DECEMBRE 2021

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2020-2025 : APPROBATION DU BILAN ANNUEL 2020Annexes :

- Bilan 2020 du Programme Local de l'Habitat (PLH)
- Règlement intérieur de la Conférence Intercommunale du Logement

Exposé :

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) de Troyes Champagne Métropole a été adopté par délibération du Conseil communautaire du 11 décembre 2019. Le PLH est devenu exécutoire depuis le 18 février 2020.

Par délibération du 15 décembre 2020, le Conseil communautaire a désigné la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) comme instance de pilotage du PLH. Le règlement intérieur de la CIL en est ainsi modifié tel que précisé dans l'annexe 2 du présent rapport.

Conformément aux articles L.302-3 et R.302-13 du Code de la Construction et de l'Habitation (CCH), Troyes Champagne Métropole doit délibérer, au moins une fois par an, sur l'état de réalisation du PLH et sur son adaptation à l'évolution de la situation sociale ou démographique. Ce bilan et la présente délibération sont transmis à Monsieur le Préfet de l'Aube, aux communes-membres et aux personnes associées et sont tenus à la disposition du public dans les conditions prévues à l'article R.302-12.

Le PLH repose sur cinq orientations :

- Maîtriser l'offre résidentielle sur le territoire de Troyes Champagne Métropole
- Diversifier l'offre résidentielle pour couvrir les besoins des ménages
- Améliorer la qualité et l'attractivité du parc existant
- Déployer et adapter l'offre de logements pour les publics spécifiques
- Faire vivre la politique locale de l'habitat

Ces orientations se déclinent en quinze actions. Le bilan de cette première année d'application est marqué par les résultats suivants :

- Une dynamique démographique qui profite à l'ensemble du territoire et une répartition de la dynamique de construction de logements qui demeure favorable aux secteurs les plus centraux (secteurs A et B).
- Une production globale de logements supérieurs aux besoins estimés lors de l'élaboration du PLH, en rapport avec la croissance démographique plus importante qu'envisagée. Cette tendance est à observer sur plusieurs années. Une forte production de logements étudiants et seniors est en développement ou en projet.
- Une légère baisse du nombre de logements vacants entre 2019 et 2020 (-118).
- Une part du parc de logements très énergivore (classification F et G) encore importante (18,7%).

- La réalisation d'une étude pré-opérationnelle OPAH à l'échelle de Troyes Champagne Métropole, portant sur la vacance de logement, la rénovation énergétique et l'adaptation des logements.
- Une nécessité de faire vivre le PLH par des instances thématiques et collégiales régulières pour répondre aux enjeux de demain pour le territoire, aussi bien en matière d'habitat, de logement que de peuplement.

Décision :

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **D'APPROUVER le bilan 2020 du Programme Local de l'Habitat de Troyes Champagne Métropole ;**
- **DE PRENDRE ACTE du nouveau règlement intérieur de la Conférence Intercommunale du Logement telles qu'approuvées par ses membres en date du 19 novembre 2021 ;**